

CHARTE DU BALISAGE GR ET GRP

Avant de partir baliser, se munir de la dernière édition du topo-guide concerné et consulter les Mises à Jour sur www.grsentiers.org

OBJECTIF DU BALISAGE

Guider, orienter et rassurer le randonneur (en se mettant à la place de quelqu'un qui découvre la région).

PRINCIPES DU BALISAGE

Le balisage et la signalisation sont réalisés dans les deux sens. Ils doivent être propres, visibles mais discrets.

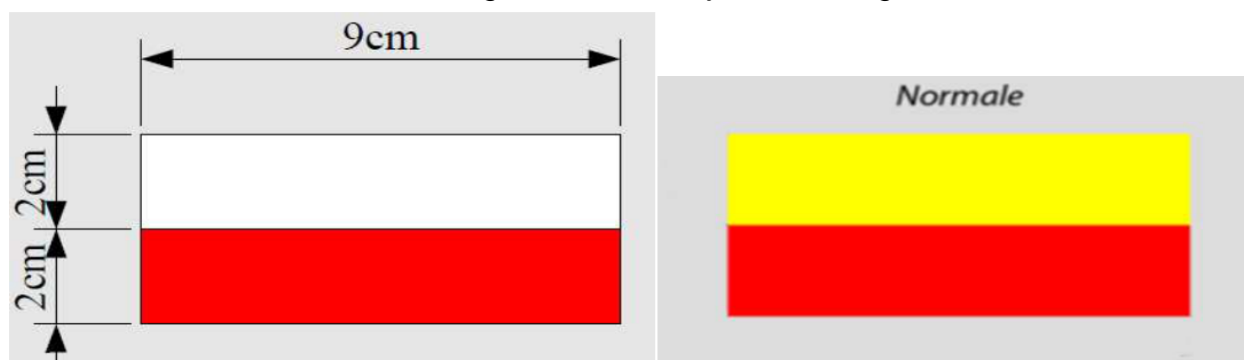
Les balises sont placées sur le support, **face** au marcheur. Le balisage latéral (parallèle au cheminement) est à proscrire.

En fonction du terrain (forêt, campagne, ville) et des supports présents, veiller à donner l'information sans surcharger le balisage.

Dans la mesure du possible, un sentier GR ou GRP est balisé sur le même support dans les 2 sens.

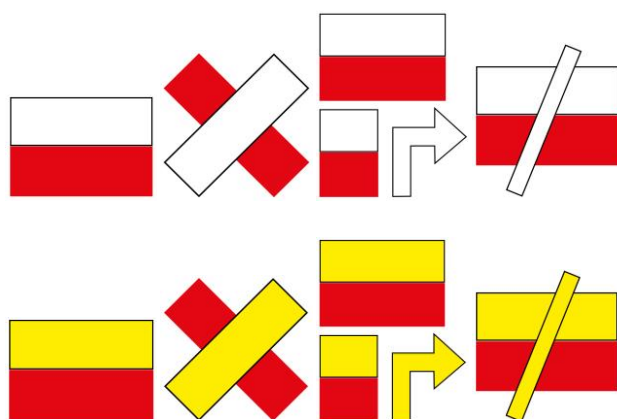
Le balisage est effectué par des marques à la peinture (longueur : 9 cm ; largeur : 2x2 cm), des autocollants ou des plaquettes sérigraphiées.

Les GR sont balisés en blanc et rouge, les GRP en jaune et rouge.



Le plus souvent, l'activité consiste à rafraîchir un balisage existant. Respecter le balisage préexistant, le compléter (ou le rectifier si nécessaire) sans tomber dans l'excès de zèle ou le surbalisage.

Types de balises (de 1 à 4) :





1. Balise d'appel ou de continuité : indique la direction à suivre. Ici et là, apposer cette balise avec indication du numéro du GR/GRP et « www.grsentiers.org ».
2. Croix de Saint-André (X) : indique la direction à ne pas suivre.
3. Tourne à droite ou à gauche : à placer **AVANT** l'embranchement pour indiquer un changement de direction (la flèche est en option).



4. Balise indiquant le départ d'une variante ou d'une liaison d'un GR-GRP (à apposer uniquement au départ de la variante/liaison, ensuite placer des balises d'appel classiques).

Croisements ou embranchements : placer les balises bien visibles depuis le croisement ou l'embranchement UN PEU AU-DELÀ de celui-ci : une balise d'appel dans la direction à suivre ; les croix de Saint-André dans les directions à ne pas suivre.

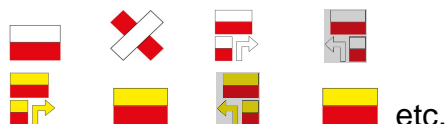
Au départ (dans les deux sens) d'une variante ou d'une liaison, placer une balise avec la diagonale (voir n° 4) au départ de la variante ou de la liaison. Ensuite, balisage habituel (sans diagonale). Le cas échéant, placer une balise « tourne à droite ou à gauche » avec diagonale pour indiquer que la liaison ou la variante s'en va à droite ou à gauche. Il n'y a donc pas lieu d'apposer une balise « croix de Saint-André » au départ d'une variante ou d'une liaison. Pour compléter le balisage, l'idéal est de placer en plus des plaquettes directionnelles.

Lorsqu'un GR et un GRP sont communs, placer un double balisage en superposant les balises sur un même support (poteau, arbre...) de manière homogène, la  au-dessus de la  : cela donne ceci



Idem pour les  ou les tourne à gauche ou à droite .

Autres cas de figure lors de la séparation GR-GRP :



RESPONSABILITÉ et PROPRIÉTÉ

Ne **JAMAIS** apposer des marques de balisage sans l'accord du propriétaire ou du gestionnaire :

- sur des biens privés
- sur des éléments de patrimoine naturel ou bâti qui pourraient être dénaturés ou dégradés.

TECHNIQUES DE BALISAGE AUTORISÉES

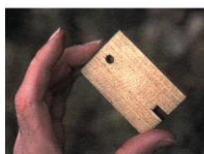
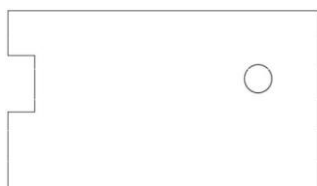
Peinture :

- sur supports naturels (rochers, ...)
- sur poteaux non métalliques (p.ex. poteaux électriques ou téléphoniques)
- sur arbres.

Clouage sur arbre :

utiliser des balises sérigraphiées (plaques métalliques) en respectant les prescriptions de la Région wallonne, à savoir :

- ne **JAMAIS** clouer sur un arbre remarquable
- utiliser des clous en aluminium (de 50 et de 70mm) : ils ne rouillent pas et n'endommagent pas les tronçonneuses ni les scies ; utiliser des blochets (ou taquets) à placer entre l'arbre et la balise.



Clouage sur support en bois inerte (piquets de pâture ou supportant un balisage local) : utiliser des balises sérigraphiées et des clous galvanisés (car plus solides).

Collage :

technique particulièrement efficace pour utiliser les balises sérigraphiées ou les plaques directionnelles sur les poteaux en béton ou sur des supports rocheux (s'ils sont lisses). Veiller à ce que la colle recouvre les bords de la balise (pour éviter les zones de prise pour le vandalisme). Ne pas coller sur les murs de lavoir, chapelle, maison de style, borne historique, etc.

FRÉQUENCE DES BALISES

Il faut qu'une marque vienne régulièrement guider le randonneur. La fréquence sera fonction des risques d'erreur existants (bifurcations, fausses pistes, virages répétés ou risque de brouillard) . S'ils sont nombreux, il convient de raccourcir les distances entre les marques. Le balisage a également comme fonction de rassurer et de sécuriser le promeneur (s'il est novice ou s'il ne connaît pas le milieu traversé). Ainsi, même en cas d'absence de source d'erreurs, il convient d'apposer régulièrement des marques : au minimum tous les 200 à 300 mètres environ.

DÉBALISAGE

Sur les arbres à écorce épaisse et les poteaux en bois, on utilisera d'abord la brosse métallique et le grattoir si nécessaire.

L'utilisation d'une peinture kaki permet d'« effacer » une balise qui ne convient pas/plus. Toutefois, avec le temps, elle peut redevenir visible et, dès lors, entraîner une confusion pour le randonneur. Les autocollants obsolètes ou défraîchis seront retirés à l'aide d'un canif.

ÉCOLAGE et ÉVALUATION

Dans un premier temps, le (la) candidat(e) baliseur sera accompagné(e) en vue de son écolage. Après une première expérience en solo, dans la mesure du possible, une évaluation sera communiquée par le délégué de la zone ou son adjoint. Si nécessaire, le tronçon sera à nouveau parcouru afin d'optimiser la technique de balisage.

RAPPORT DE BALISAGE

Transmettre **IMPÉRATIVEMENT** un rapport de balisage au délégué de la zone et à son adjoint dès la fin de la mission de balisage.

Ce rapport informe le délégué de la réalisation du balisage, d'éventuels problèmes constatés sur le terrain qui nécessiteraient une intervention, etc.

DÉFRAIEMENT DU BALISEUR

Le travail d'entretien du tronçon est bénévole et non rémunéré. Par contre les frais engagés pour effectuer cet entretien sont remboursés par l'asbl. Une note de frais doit être établie sur le formulaire ad hoc et remise au délégué de la zone avant fin novembre de l'année du balisage.

OUTILS ET MATÉRIEL À EMPORTER

Chaque baliseur s'organise à sa façon. À toutes fins utiles, voici une liste de matériel généralement utilisé :

- panier pour le transport du matériel
- pots de peinture*
- pinceaux plats*
- balises sérigraphiées et autocollants*
- blochets*
- brosse métallique
- grattoir ou plane
- récipients pour pinceaux (1 par pinceau) + eau pour les nettoyer
- chiffons
- petit matériel d'élagage (sécateur, scie)
- marteau

- cutter ou ciseaux ou canif (pour découper la diagonale variante ou pour enlever autocollant non conforme ou délavé)
 - tenaille
 - tournevis
 - clous en galvanisé*
 - vis (ø 3.5 x L 30 mm) et clous (4,5 ou 7 cm) en aluminium *
- Éventuellement : pochoir, pistolet à colle + cartouche, etc.

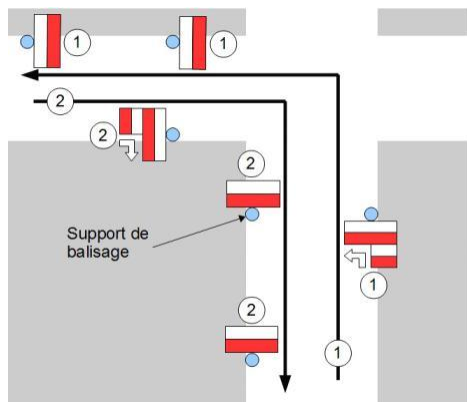
* : fournis par les SGR

SENTIERS EUROPÉENS ou THÉMATIQUES

Afin d'identifier et de mettre en valeur les sentiers européens « E » traversant la Wallonie et Bruxelles ainsi que les itinéraires thématiques tel le « Sentier des Abbayes Trappistes de Wallonie » (SAT) et le « Sentier GRT des Monts d'Ardenne » (SMA), des autocollants et des plaquettes signalétiques spécifiques pour ces itinéraires ont été réalisés. Ces itinéraires prennent appui sur le réseau des sentiers GR et GRP. Le marquage blanc et rouge ou jaune et rouge (suivant le cas) sert de fil conducteur aux sentiers « E » et thématiques. La signalisation spécifique sera placée à des endroits stratégiques bien en vue et fréquentés (traversée de ville ou de villages, carrefours importants, croisement, jonction ou séparation de sentiers GR, etc.) Un rappel tous les 2 ou 3 km est suffisant.

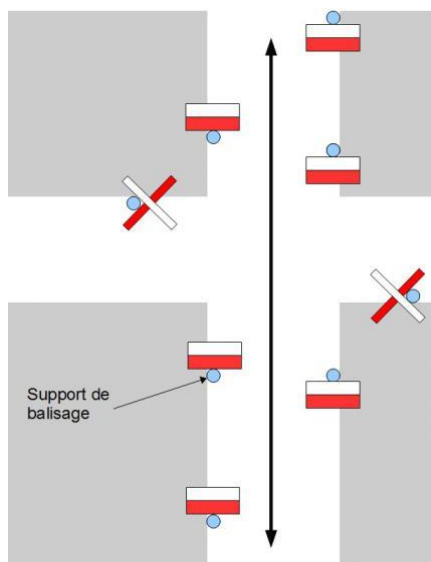


ILLUSTRATIONS



Les GR ou GRP sont balisés dans les deux sens. Idéalement, effectuer le parcours dans les deux sens pour apposer les balises. Garder présent à l'esprit le fait que le balisage est affaire de bon sens et d'expérience.

Pour les changements de direction, les marques sont apposées avant la bifurcation. Confirmer rapidement la nouvelle direction par l'apposition d'une balise de continuité juste après la bifurcation, idéalement suivie rapidement d'une seconde.



Lorsque, dans certains carrefours ou changements de direction, les risques d'erreurs sont importants, apposer systématiquement des croix de Saint André dans les mauvaises directions. Pour les traversées de routes, placer des balises avant et après la traversée (celles placées de l'autre côté doivent être visibles avant la traversée et seront doublées assez rapidement pour confirmer la direction). Compléter éventuellement avec des balises de croix de Saint-André pour l'ensemble des directions à ne pas prendre.